
PROGRAMME RAPPORT SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE A

FIN JUIN 2012

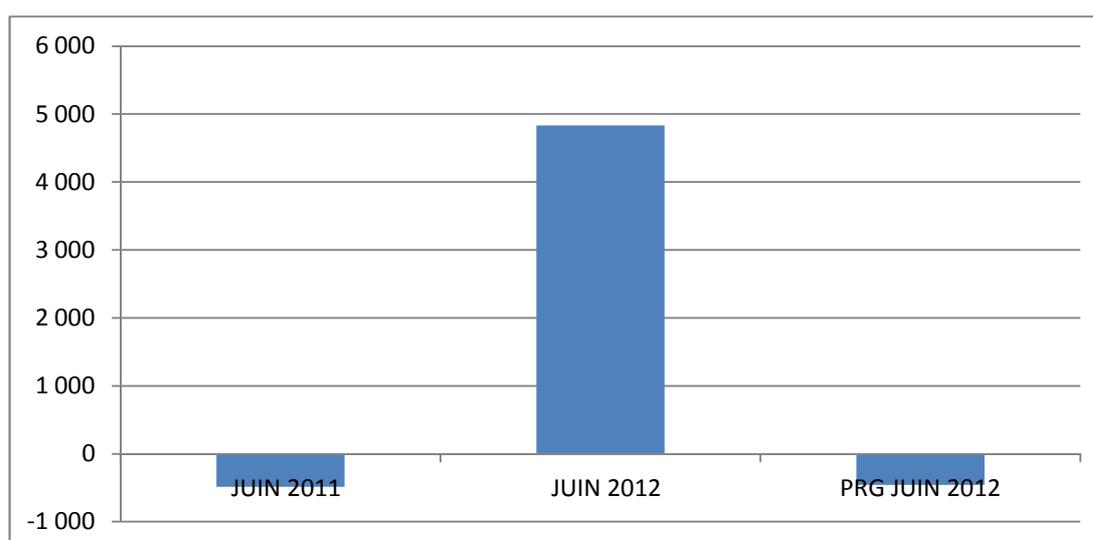
I. L'exécution budgétaire à fin juin de l'année 2012

Au cours des six premiers mois de l'année 2012, le budget de l'Etat s'exécute dans un contexte marqué par un regain de l'activité économique qui se traduit par une révision à la hausse du taux de croissance estimé pour l'année 2012 à 2,5% contre 2,2% en 2011.

En ce qui concerne, l'exécution budgétaire, les réalisations à la fin juin 2012 est globalement satisfaisante, et marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes conjugué à un suivi rapproché des dépenses.

Au total, le solde primaire intérieur ressort avec un excédent de 4 832 millions FC (2,1% du PIB) sur le premier semestre de 2012, contre un déficit de 458 millions FC un an auparavant. Par rapport au programme FEC dont le niveau est fixé à - 460 millions FC; il est en forte amélioration de 5 292 millions FC.

Evolution du solde primaire en Millions FC	JUIN 2011	JUIN 2012	PRG JUIN 2012
Solde primaire	-484	4 833	-460



II-Les .recettes intérieures

Au cours du premier semestre de 2012, les recettes budgétaires sont recouvrées pour un montant de 22 299 millions FC, équivalent à 9,7 % du PIB contre 14511 millions FC (6,7 % du PIB) à la même période de l'année précédente, soit une progression de 53,7%. en francs courants (+7788 millions FC) et de 3,1% en termes du PIB. Par rapport au programme FEC du FMI, elles sont également en forte amélioration de 38,9%.(+-6247 millions FC) et de 2,7% en termes du PIB.

Ce bon comportement des recettes intérieures, constatées au cours du premier semestre de 2012, est attribuable aussi bien aux recettes fiscales à la faveur du redressement de l'activité économique et des efforts de recouvrement des régies financières qu'aux recettes non fiscales.

Concernant les recettes fiscales, elles atteignent 12 472 millions FC soit 5,5% du PIB contre 11 053 millions FC (5,1% du PIB) à la même période de l'année précédente, soit en hausse de 12,8% (+1419 millions FC) et de 0,4% du PIB. Elles sont également en légère augmentation de 161 millions FC par rapport au niveau fixé par le programme qui est de 12 311 millions FC (5,4 % du PIB).

Cette progression reflète la bonne tenue des impôts directs et indirects ainsi que des taxes sur les biens et services intérieurs. En revanche, les recettes sur le commerce extérieur décèlent.

S'agissant des impôts directs, ils s'inscrivent en hausse de 28 % (+668 millions FC) en passant de 2381 millions FC à 3049 millions FC entre juin 2011 et juin 2012. mais par rapport au programme FEC, ils sont en léger retrait de 2,6% (-82 millions FC). Cette baisse est liée essentiellement au moindre rendement de l'impôt sur les bénéfices notamment de Comores Telecom dont le recouvrement s'élève à 1200 millions FC contre 1320 millions FC de prévu.

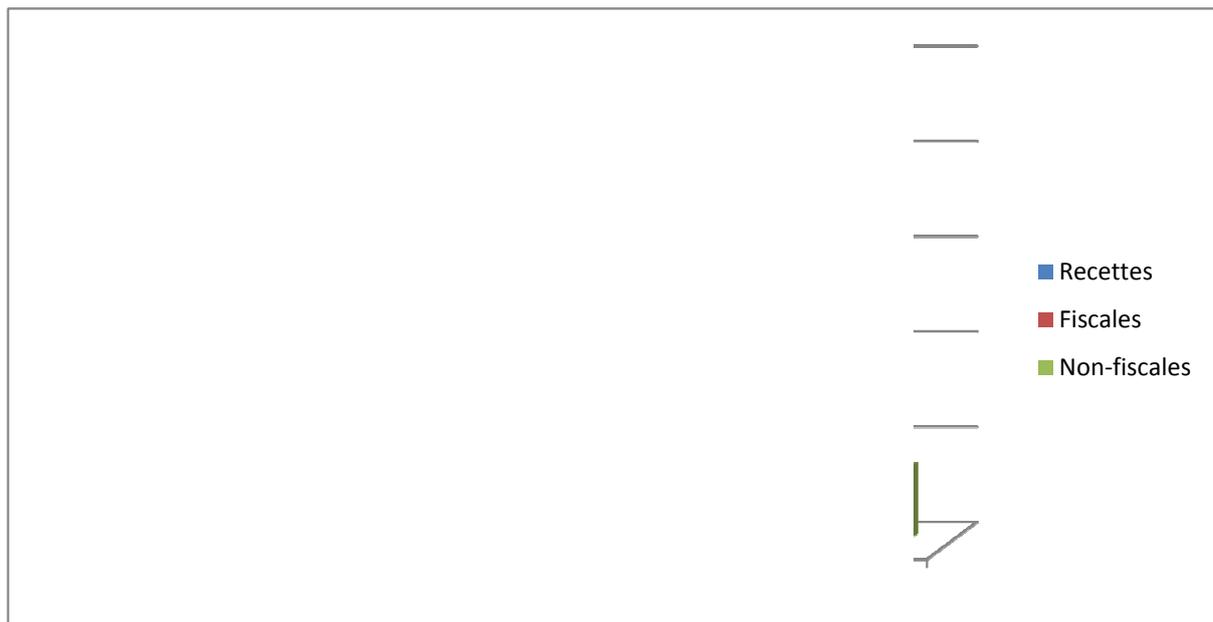
Il en est de même pour les impôts et taxes sur biens et services y compris les accises, ils sont en forte hausse de 48,9% (+1388 millions FC) par rapport à juin 2011, passant de 2 839 millions FC à 4227 millions FC sur la période juin 2011 à juin 2012. Celle-ci est principalement imputable à la taxe sur la consommation hors accises. Ils sont également en hausse de 38,9% (+1185 millions FC) par rapport au programme FEC.

Quant aux recettes sur le commerce extérieur, les réalisations sont en baisse de 13,1% (- 765 millions FC) par rapport à la même période de l'année dernière. Par rapport au programme FEC, elles sont également en retrait de 17% soit de 1034 millions FC, en raison du ralentissement des débarquements des marchandises, provoqué par les intempéries et les problèmes de manutention dans le port de Moroni. Cependant en termes de recouvrement au cordon douanier, la douane dépasse l'objectif qui lui a été

assigné pour fin juin 2012 puisqu'elle a encaissé 8304 millions FC sur un objectif de 8269 millions FC .En plus de recettes sur le commerce extérieur (5056 millions FC), la DGD recouvre les accises (1744 millions FC) et les recettes sous forme d'acompte d'IBD, de TC et de patentes à l'importation pour 1504 millions FC pour le compte de la direction générale des impôts

S'agissant des recettes non fiscales, les réalisations atteignent 9827 millions FC, soit 4,3 % du PIB, contre 3458 millions FC (1,6 % du PIB) un an auparavant. Elles sont également en hausse de 162,7% (+6086 millions FC) par rapport au programme FEC, qui avait tablé sur 3741 millions FC (1,6 % du PIB), grâce en partie aux recettes issues des droits payés par les bénéficiaires de citoyenneté économique qui se chiffrent à 7362 millions FC, représentant 3,4 % du PIB.

Evolution de Recettes en millions FC			
	JUIN 2011	JUIN 2012	PRG JUIN 2012
Recettes	14 511	22 299	16 052
Fiscales	11 053	12 472	12 311
Non-fiscales	3 458	9 827	3 741



III- Les dépenses

S'agissant des dépenses courantes primaires et des dépenses de capital sur ressources intérieures, elles évoluent de 16,5% (+2 472 millions FC), passant de 14 995 millions FC (6,9% du PIB) à fin juin 2011 à 17 467 FC (7,7% du PIB) à fin juin 2012. Ramenées en termes du PIB, leur hausse est de 0,8 %

du PIB et reste contenue eu égard à la progression de recettes intérieures de 3, 1% du PIB, au cours de la même période. Par rapport à l'enveloppe de 16512 millions FC (7,2% du PIB) à fin juin 2012, prévue au programme, le dépassement est moindre, il est de 955 millions FC (0,5 % du PIB).

Cette hausse, par rapport au programme, est due, en dehors des salaires et des dépenses d'investissement, aux dépenses des biens et services ainsi qu'à celles de transfert.

L'évolution et les réalisations de ses principales composantes se présentent comme suit :

Les dépenses de personnel restent maîtrisées. Elles sont en baisse de 85 millions FC par rapport à juin 2011 et de 26 millions FC par rapport au programme FEC. Elles s'établissent à 9118 millions FC soit l'équivalent de 4% du PIB contre 9 144 millions FC (4 %du PIB) prévus au programme. Ainsi le ratio « masse salariale sur recettes intérieures» ressort à 41 %, alors qu'il est de 57 % dans le cadre du programme, et de 63% à la fin juin de 2011.

Ce bon comportement de la masse salariale est obtenu grâce aux mesures prises par les autorités pour contenir la masse salariale telles que :

- l'utilisation du logiciel de salaire GISE sur l'ensemble du territoire qui permet un meilleur suivi et d'harmoniser les indemnités.
- le billettage «le paiement des salaires par remise en mains propres des chèques » pour détecter les doublons et les fonctionnaires fantômes.
- Le recensement qui a permis d'actualiser les effectifs de la fonction publique

Les dépenses de biens et services enregistrent une hausse de 760 millions FC par rapport à juin 2011 et de 850 millions FC par rapport au programme FEC. Elles s'élèvent à 4205 millions FC soit l'équivalent de 1,8% du PIB contre 3 355 millions FC (1,5 %du PIB) prévus au programme.

Le dépassement de 850 millions FC par rapport au programme FEC s'explique par :

- les dépenses engendrées pour faire face aux conséquences des inondations d'avril 2012 et de secours aux victimes
- les jeux des îles dont la dépense n'était pas programmée
- L'indemnisation de l'ancien exploitant de l'hôtel »Le Moroni
- la rémunération de SEMLEX liée aux suppléments de passeports délivrés aux bénéficiaires de la citoyenneté économique.

Les dépenses de transferts sont en accroissement de 667 millions FC par rapport à juin 2011 et de 153 millions FC par rapport au programme FEC. Elles s'élèvent à 4211 millions FC soit l'équivalent de 1% du PIB contre 2058 millions FC (0,9 %du PIB) prévus au programme. Cette hausse est due à la prise en charge par l'Etat de la facture des produits pétroliers de la société d'hydrocarbure des Comores pour 350 millions FC afin d'éviter une pénurie

des produits pétroliers, préjudiciable à l'ensemble de l'économie et à la population.

Les dépenses en capital sur ressources intérieures sont en forte augmentation de 1130 millions FC par rapport à juin 2011 mais en léger retrait de 22 millions FC par rapport au programme FEC. Elles s'établissant à 1933 millions FC (0,8% du PIB) contre 1955 millions FC (0,9% du PIB) prévus au programme.

L'augmentation constatée par rapport à l'année précédente concerne les dépenses d'infrastructures routières, sanitaires et d'éducation.

Evolution de Dépenses en millions FC			
	JUIN 2011	JUIN 2012	PRG JUIN 2012
Dépenses courantes primaires et d'investissement / ressources propres	14 995	17 467	16 512
Traitements et salaires	9 203	9 118	9 144
Biens et services	3 445	4 205	3 355
Transferts	1 544	2 211	2 058
Dépenses en capital sur ressources propres	803	1 933	1 955

■ JUIN 2011
 ■ JUIN 2012
 ■ PRG JUIN 2012

A la fin juin 2012, les dépenses sociales sont les dépenses les plus importantes de l'Etat. Plus de 38% des dépenses courantes primaires et celles d'investissement sur ressources propres sont consacrées aux secteurs de l'éducation et de la santé Elles atteignent 6552 millions FC et représentent 2,9 % du PIB contre 5784 millions FC (2,7 % du PIB) une année plus tôt.

Ces dépenses couvrent :

- les salaires d'agents publics des secteurs sociaux pour 4 546, millions FC contre 4 593 millions FC en juin 2011
- les frais de fonctionnement des ministères et des commissariats chargés de l'éducation et de la santé à hauteur de 181 millions FC alors qu'elles se chiffrent à 96 millions FC à la même période de l'année dernière.
- les transferts courants aux établissements d'enseignement et de santé ainsi que les bourses d'enseignement totalisent 1320 millions FC contre 844 millions FC une année plus tôt
- les dépenses d'équipement s'élèvent à 505 millions FC contre 250 millions FC en juin 2011.

A l'intérieur de ces dépenses sociales, le secteur de l'éducation se taille la part de lion et absorbe 83,7% de ces dépenses. Le secteur de la santé n'en représente que 16,3%.

Evolution de dépenses sociales en millions FC	JUIN 2011	JUIN 2012
SECTEUR DE L'EDUCATION	4843	5153
Salaires	4 175	4 036
Biens et services	93	160
Transferts	431	667
Dépenses en capital sur ressources propres	144	290
SECTEUR DE LA SANTE	941	1 400
Salaires	418	511
Biens et services	3	21
Transferts	413	653
Dépenses en capital sur ressources propres	107	215
TOTAL DEPENSES SOCIALES	5 784	6 552
Salaires	4 593	4 546
Biens et services	96	181
Transferts	844	1 320
Dépenses en capital sur ressources propres	250	505

IV- la dette

Le service de la dette publique extérieure au premier semestre 2012 s'élève à 1413 millions FC contre 1331 millions FC à la fin juin 2011. Aucun arriéré de paiement n'est enregistré sur ce service. Dans ce contexte, l'Etat a honoré ses engagements vis-à-vis de ses créanciers extérieurs. Les Comores ont ainsi payé 892 millions FC sur le service courant à fin juin 2012 auxquels il faut ajouter les 96 millions FC de paiement d'arriérés des années antérieures. Ce sont au total 987 millions FC soit 4,3 % de recettes intérieures qui sont prélevées pour le paiement cash de la dette. Ce sont la BAD (324 millions FC), la Banque Mondiale (268 millions FC), FIDA (66 millions FC); la BADEA (36 millions FC), les créanciers bilatéraux arabes (159 millions FC) et la COFACE (78 millions FC) qui sont les plus gros bénéficiaires. Le reste du service de la dette a été apuré par des refinancements de la banque mondiale pour un montant de 316 millions FC. Le reste du service de la dette extérieure a été apuré par des refinancements de la banque mondiale pour un montant de 521 millions FC.

Concernant la dette intérieure, un effort régulier est fait par l'Etat pour régler ses engagements notamment pour les salaires de la fonction publique. Ainsi, 6 mois de salaires sont réglés au cours du premier semestre 2012. En plus du mois de décembre de l'année 2011, les mois de janvier à mai 2012 sont payés, et il ne subsiste que le mois de juin 2011 qui a été payé début juillet 2012.

Enfin, il convient de préciser qu'aucune aide budgétaire financière extérieure n'est décaissée à la fin juin 2012 en dehors du décaissement du FEC alors que le programme prévoyait 2460 millions FC. Nonobstant; le pays améliore sa position nette auprès du système bancaire, de 2 824 millions FC au cours du premier semestre 2012 grâce à l'amélioration de ses dépôts de la banque centrale pour 3748 millions FC, traduisant la volonté des autorités de mettre en réserve à la banque centrale le surplus de recettes constatées à fin juin 2012.

Au total, l'exécution du programme FEC à fin juin 2012 reste globalement satisfaisante, grâce notamment à la bonne tenue des recettes et la maîtrise des dépenses notamment de la masse salariale malgré l'existence des dépenses non prévues.